

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 15 Septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. MORTIER Frédéric - PEHU Nicole - LEFEBVRE Sylvain - PLOQUIN Nathalie - PEGE Patrice - LEROUX Laëtitia - DELAUNAY Marie-Thérèse - LEGENDRE Jean-Pierre - LE COQ Sylviane - LABUSSIÈRE Gilles - RICHARD Françoise - GABILLER Christophe - MORAND Edgar - CHAUSSERAIS Samuel - MANCEAU Nathalie - RICOU Michel - JOUBARD Jean-Pierre - SCHOUBERT Odette - ROGEREAU Monique - TOUATI Karim - MARIONNEAU Jean-Noël - RUEL Guylène

Absents excusés : NIORE Yann donnant pouvoir à MORTIER Frédéric
DUPUIS Alain donnant pouvoir à GABILLER Christophe
RAPICAULT Cynthia donnant pouvoir à PEHU Nicole
LHERMITEAU Perrine donnant pouvoir à LEROUX Laëtitia
MABILLEAU Danielle donnant pouvoir à LE COQ Sylviane
GUILLET Véronique donnant pouvoir à DELAUNAY Marie-Thérèse
BOUDIN Maryvonne donnant pouvoir à SCHOUBERT Odette

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 08/09/2025
Date d'affichage : 18/09/2025
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 22

Objet : Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine – rapport d'activité – présentation - (09/2025-1)

Monsieur le Maire accueille Sophie TUBIANA, Présidente du PNR LAT, et Emmanuelle CREPEAU, sa Directrice adjointe afin de présenter en séance le rapport d'activité 2024, en soutien des communes membres. L'ensemble des conseillers municipaux a pu le consulter préalablement en ligne sur le site du PNR.

Monsieur le Maire excuse Monsieur DUPUIS, Délégué municipal au PNR LAT, retenu par des engagements professionnels.

Madame TUBIANA rappelle que le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine est un syndicat mixte regroupant 116 communes, de 2 Régions et 2 Départements, pour un ensemble de 197.734 habitants. Lors du renouvellement de la charte en 2025, son périmètre s'est élargi de



12 communes supplémentaires. Monsieur le Maire confirme que l'assemblée municipale a voté à l'unanimité le renouvellement de son engagement en mars dernier.

La charte s'est fixée 3 défis, déclinés en 35 fiches mesures, pour la période 2025-2040

- Renforcer la qualité des paysages et la biodiversité
 - o Accompagner l'évolution des paysages et renforcer la qualité du cadre de vie.
 - o Faire du Parc un territoire à biodiversité positive.
- S'engager dans la sobriété et la résilience
 - o Préserver et reconquérir la ressource en eau.
 - o Concourir à une économie de proximité et pérenne.
- Renforcer les coopérations
 - o Diffuser l'expertise du Parc et mutualiser les ingénieries
 - o Partager les connaissances pour passer à l'acte.
 - o Construire une gouvernance territoriale partagée.

Les principales missions du PNR sont

- Protection et la gestion des patrimoines naturels, culturels et paysagers
- Aménagement du territoire
- Développement économique et social
- Accueil, l'éducation et l'information
- Expérimentation et l'innovation

Madame TUBIANA présente quelques programmes d'actions 2025 portés par le PNR

- Médiation des patrimoines et programmation culturelle :
 - o Maison du Parc
 - o Diffusion de deux spectacles
 - o Création de trois expositions
 - o Promotion de l'offre touristique
- Éducation au territoire :
 - o Accompagnement de projets de 93 classes, soit 2 115 élèves
 - o Réalisation d'une fresque
- Ateliers des acteurs du changement :
 - o Formation des acteurs du territoire
 - o Animation du réseau des 145 Ambassadeurs du Parc
- Conseil scientifique et prospectif
 - o Edition d'un guide sur l'analyse des projets de retenues de substitution
- Gestion des zones de protection forte
 - o Réserve de la Champagne de Méron : Accompagnement, suivis naturalistes et gestion du site
 - o Réserve Étang et boisements de Joreau : Accompagnement, suivis naturalistes et gestion du site, écopatrouilles (services civiques) et étude d'extension
 - o Réserve Marais de Taligny : Accompagnement, suivis naturalistes et gestion du site, expertise technique sur la médiation et la valorisation
 - o APB Grèves de la Loire : Accompagnement de l'extension de l'Arrêté de protection de biotope



-

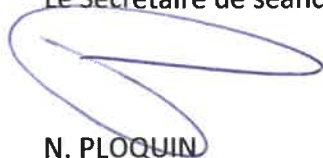
Madame TUBIANA rappelle que ce syndicat au service des territoires est financé par 1.50€/habitant versés par chaque Agglomération dont celle de Saumur Val de Loire et que la Ville de Longué-Jumelles a bénéficié d'une dotation de 61.146€ au titre de la biodiversité et des aménités rurales.

Monsieur le Maire remercie Madame TUBIANA pour cette présentation synthétique et exhaustive du rôle et des missions du Parc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND** acte du rapport d'activité 2024 du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,



N. PLOQUIN

Le Maire,



E. MORTIER